№ audit : A25860074852F date de visite : 05/03/2025 date d'établissement : 05/03/2025 valable jusqu'au : 04/03/2030 identifiant fiscal du logement :

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.



adresse : 1 allée des Chênes, 86140 LENCLOÎTRE

type de bien : Maison individuelle

année de construction: 1980 surface de référence : 70,14 m²

Département : VIENNE

№ cadastre : AW394/398/413/415

nombre de niveaux : 1 altitude: 82 m

propriétaire : HABITAT DE LA VIENNE

adresse du propriétaire : 33 rue du Planty BP27 86180 BUXEROLLES

commanditaire: HABITAT DE LA VIENNE



État initial du logement



Scénarios de travaux en un clin d'œil p.9

Scénario 1 "rénovation en une fois"

Parcours de travaux en une seule étape p.9





Scénario 2 "rénovation par étapes"

Parcours de travaux par étapes p.14











Les principales phases du parcours de rénovation énergétique p.21



Lexique et définitions

Informations auditeur

Diag Habitat

30 boulevard Solférino , 86000 POITIERS

auditeur : LEBRAULT Cyril tel: 05.46.08.36.10

email: contact@diag-habitat.com

№ SIRET: 49301625700021 № de certification : 12-208 org. de certification : ABCIDIA

CERTIFICATION logiciel: ANALYSIMMO





Décret no 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation

Arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire prévu par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation Arrêté du 17 novembre 2020 relatif aux caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à la prime de transition énergétique

A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire Audit à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires.

Ces données sont stockées jusqu' à la date de fin de validité de l'audit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contacts" de l'Observatoire Audit.

Objectifs de cet audit

Cet audit énergétique vous permet d'appréhender le potentiel de rénovation énergétique de votre logement.







Cet audit énergétique peut être utilisé comme justificatif pour le bénéfice des aides à la rénovation, telles que MaPrimeRénov' et les Certificats d'Économie d'Énergie. Par ailleurs, la réalisation d'un audit énergétique est obligatoire pour la mise en vente de maisons individuelles ou de bâtiments en monopropriété, de performance énergétique ou environnementale E, F ou G, conformément à la loi Climat et Résilience. Ce classement est réalisé dans le cadre de l'établissement du DPE (Diagnostic de Performance Energétique). Cet audit a été réalisé conformément aux exigences réglementaires, il peut donc être utilisé pour respecter cette obligation.

L'audit vous propose plusieurs scénarios de travaux vous permettant de réaliser une rénovation performante, correspondant à l'atteinte de la classe A ou B, ou de la classe C pour les passoires énergétiques, sauf exceptions liées à des contraintes architecturales, techniques ou patrimoniales. Il se base sur l'étude de 6 postes : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Pourquoi réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement?



Rénover au bon moment

→L'achat d'un bien, c'est le bon moment pour réaliser des travaux, aménager votre cadre de vie, sans avoir à vivre au milieu du chantier.



Vivre dans un logement de qualité

→ Un logement correctement rénové, isolé, et ventilé, c'est la garantie d'un confort au quotidien, d'économies d'énergies, et d'une bonne qualité de l'air !



Contribuer à atteindre la neutralité carbone

→En France, le secteur du bâtiment représente environ 45% de la consommation finale d'énergie (source : SDES bilan énergétique 2020) et 18% des émissions de CO₂ (source Citepa 2020). Si nous sommes nombreux à améliorer la performance énergétique de nos logements en les rénovant, nous contribuerons à atteindre la neutralité carbone!



Donner de la valeur à votre bien

→En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous améliorez votre patrimoine en donnant de la valeur à votre bien, pour de nombreuses années.



Profiter des aides financières disponibles

→L'état et les collectivités encouragent les démarches de rénovation des bâtiments par le biais de dispositifs d'aides financières.



Réduire les factures d'énergie

→ L'énergie est un poste important des dépenses des ménages. En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez réduire fortement ces dépenses, tout en étant moins soumis aux aléas des prix de l'énergie.



Louer plus facilement votre bien

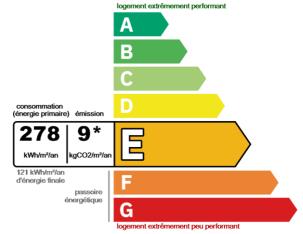
- → Si vous souhaitez louer votre bien, les travaux de rénovation énergétique vous permettront de fidéliser les locataires et de louer plus facilement, en valorisant la qualité du logement et la maîtrise des charges
- → Vous vous prémunissez également des interdictions progressives de location des logements les plus énergivores.
- → Critère énergétique pour un logement décent :
 - 1^{er} Janvier 2023 : CEF < 450 kWh/m²/an (interdiction de location des CEF >= 450 kWh/m²/an)
 - 1^{er} Janvier 2025 : classe DPE entre A et F (interdiction de location des G)
 - 1^{er} Janvier 2028 : classe DPE entre A et E (interdiction de location des F)
 - 1^{er} Janvier 2034 : classe DPE entre A et D (interdiction de location des E)

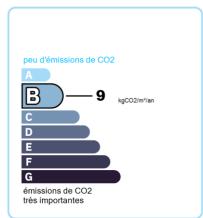
État initial du logement

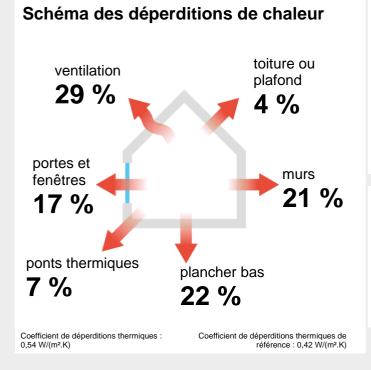
Vous trouverez dans cette partie les informations de diagnostic de votre logement. Il est possible qu'elles diffèrent légèrement de celles mentionnées dans votre DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), car les données utilisées pour le calcul peuvent ne pas être exactement les mêmes.

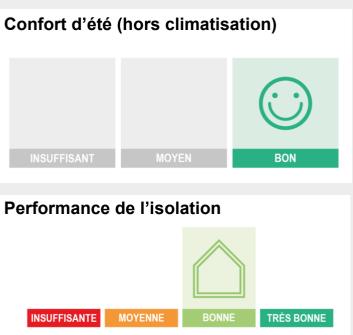
Réf du DPE (si utilisé) : 2586E0745708O

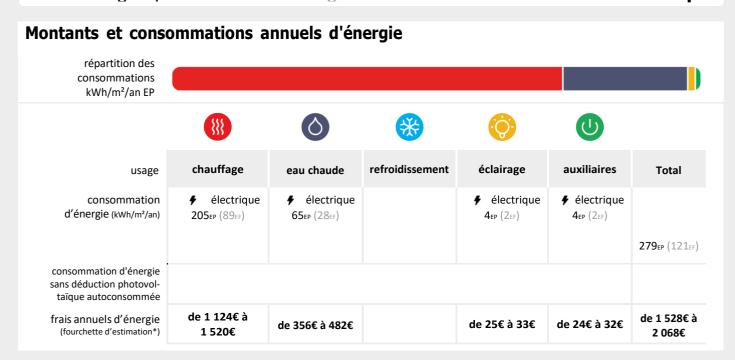












Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023
(abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre consommations estimées et réelles

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Des écarts peuvent apparaître entre les consommations réelles fournies par le propriétaire et les consommations théoriques. Ces écarts sont dus à l'utilisation du bien (température de chauffe définie par l'utilisateur, nombre de semaines d'absence durant la période de chauffe, nombre de pièces chauffées du bien, utilisation de l'eau chaude sanitaire et éventuellement de la climatisation), à l'évolution du climat (température extérieure) et aux caractéristiques du bien et de ses équipements de production d'énergie (qualité et mise en oeuvre du bâtiment, rendements, dimensionnement et entretien des systèmes de production de chaleur et/ou de refroidissement, renouvellement d'air dû à la ventilation, etc...).

Le calcul de la consommation conventionnelle fixe une température intérieure uniforme dans l'ensemble du bien de 19°C, une semaine d'inoccupation par an pendant la période de chauffe ainsi qu'un réduit de température des température à 16°C pendant la nuit de 22 heures à 6heures. La rigueur hivernale (température extérieure) est basée sur la moyenne des 30 dernières années par département. Le calcul ne tient pas compte d'une mauvaise mise en oeuvre du bâtiment, des défauts d'entretien ou de dimensionnement des systèmes de production de chaleur et/ou de refroidissement. Les taux de renouvellement d'air sont fixés réglementairement.

Le propriétaire était absent le jour de l'inspection. Le forumlaire de collecte d'informations à destination des occupants transmis par mail n'a pas été retourné. Aucune information sur l'usage réel du bien et son occupation n'a pu être colletée.

Il peut donc apparaître des écarts importants entre les factures d'énergies réelles et les consommations conventionnelles du DPE Le propriétaire ou le donneur d'ordre ne nous ayant pas communiqué les informations nécessaires pour la réalisation du DPE, des valeurs par défaut ont étés prises en compte conformément à la réglementation.

Vue d'ensemble du logement

Description du bien						
	Description					
nombre de niveaux	1					
nombre de pièces	3					
	pièce	étage	Nb	Surface (m²)		
description des pièces	Entrée/Couloir		1	10,12		
	Cuisine		1	8,38		
	Chambre n°1		1	11,39		
description des pieces	Salle d'eau	Rez-de-chaussée	1	3,99		
	WC		1	1,67		
	Chambre n°2		1	12,64		
	Séjour		1	21,95		
mitoyenneté Maison avec une mitoyenneté à l'Est						
intégration du bien dans son environnement	Maison individuelle mitovenne situee dans un duartier residentielle					
aptitude au confort d'été	aptitude au confort d'été Bon					

Vue d'ensemble des équipements

type d'é	équipement	description	état de l'équipement
type u e	equipernent	description	etat de l'équipement
		Panneau rayonnant électrique NFC Electrique, installation en 2006, individuel. Surface chauffée : 21,92 m²	
	chauffage	Convecteur électrique NF** Electrique, installation en 2005, individuel. Surface chauffée : 8,39 $\rm m^2$	
		Convecteur électrique NFC Electrique, installation en 1999, individuel. Surface chauffée : 39,83 m²	
₽ °	eau chaude sanitaire	Chauffe-eau vertical Electrique installation en 2020, individuel, production par accumulation Réseau non bouclé.	Fonctionnel
4	ventilation	VMC SF Hygro B après 2012 Etat de la ventilation : Ventilation fonctionnelle	*ventilation fonctionnelle
	dispositifs de pilotage	avec régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence	

Caractéristiques techniques, architecturales ou patrimoniales

Δı	ICI	ın	6

photo	description	conseils	



[VMC] La gaine d'extraction de l'air vicié hors du logement rejette l'air dans les combles. Risque de condensation et de dégradation de l'isolant des combles.

Faire renover par un professionnel l'installation de ventillation.



[Façade Nord] Présence d'une fissure. Au delà du sésordre esthétique, ces fissures pourraient être les conséquences visibles d'un problème structure!

Présence d'une fissure au niveau du bâtiment, il y aurait lieu de faire appel à un spécialiste pour contrôler la structure de celui-ci. Les résultats de ce contrôle n'étant pas connus le jour de l'audit énergétique, la totalité du surcoüt des réparations n'a pu être comptabilisée dans les travaux induits.



[Cuisine] Absence de bouche d'extraction. Risque de mauvaise régulation et mauvaise circulation de l'air vicié. Diminution de la qualité de l'air dans le logement. Faire installer une bouche d'extraction hygro réglable par un professionnel.

Pathologies et risques de pathologies

photo



description

[Couverture] Presence de mousse sur les tuiles génant la circulation des eaux pluviables. Risque de stagnation des eaux de pluie et de dégradation du bâti. conseils

Faire nettoyer la couverture par un professionnel.

Contraintes économiques

La valeur vénale du bien ne nous a pas été communiquée par le donneur d'ordre.

Murs	Description	Isolation
Mur extérieur Est	Blocs de béton creux (épaisseur : 20 cm) orienté Est, surface : 26,6 m², donnant sur Extérieur, isolé (ITI e=6cm)	moyenne
Mur sur Garage	Blocs de béton creux (épaisseur : 20 cm) orienté Ouest, surface : 16,19 m², donnant sur Garage, isolé (ITI e=6cm)	moyenne
Mur extérieur Sud	Blocs de béton creux (épaisseur : 20 cm) orienté Sud, surface : 11,49 m², donnant sur Extérieur, isolé (ITI e=6cm)	moyenne
Mur extérieur Nord	Blocs de béton creux (épaisseur : 20 cm) orienté Nord, surface : 10,85 m², donnant sur Extérieur, isolé (ITI e=6cm)	moyenne
Mur extérieur Ouest	Blocs de béton creux (épaisseur : 20 cm) orienté Ouest, surface : 9,42 m², donnant sur Extérieur, isolé (ITI e=6cm)	moyenne
Planchers	Description	Isolation
Plancher	Plancher lourd de type Dalle béton donnant sur Terre-plein, surface : 70,14 m², non isolé	moyenne
Toitures	Description	Isolation
Plafond	Plaques de plâtre donnant sur Combles perdus, surface : 70,14 m², isolé (ITE e=40cm)	très bonne
Menuiseries	Description	Isolation
Fenêtres	Fenêtres battantes, Menuiserie PVC - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture (Orientation(s) : Sud, Nord). Surface = 7,2 m². Type(s) de volet(s) : Volet roulant	bonne
Portes-fenêtres	Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie PVC - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture (Orientation(s) : Sud). Surface = 3,01 m². Type(s) de volet(s) : Volet roulant	bonne
Portes	Porte isolée avec double vitrage (Orientation(s) : Nord). Surface = 3,66 m² Porte opaque pleine isolée (Orientation(s) : Ouest). Surface : 1,54 m²	très bonne

Observations de l'auditeur

Aucune dérogation aux objectifs de performance n'a été appliquée. Les parcours de travaux intègrent l'étude des six postes de travaux mentionnés à l'article L. 111-1 du code de la construction et de l'habitation, sauf l'isolation des combles, le changement des fenêtres et de la VMC, ces postes ont déjà été traités et sont satisfaisant. Sauf également le plancher bas au RDC. La mise en œuvre d'une isolation sur ce plancher imposerait des travaux en milieu occupés. De plus la rénovation du plancher sous-chappe est une rénovation lourde qui entraine une diminution de la hauteur sous plafond est des travaux de reprises au niveau des cloisons, des réseaux et des portes notamment. Si les coûts d'amélioration sont fournis, ils sont basés sur des valeurs moyennes et donnés à titre indicatif. Le maitre d'ouvrage devra faire appel aux entreprises pour l'établissement de devis répondant aux contraintes techniques, d'accès etc..., spécifiques au logement et à son environnement.

Le taux de TVA à 5,5% s'applique sur les travaux d'efficacité énergétique éligibles au crédit d'impôt développement durable et leurs travaux indissociables.

Les autres travaux indissociables sont au taux réduit de 10%, sauf exception où le taux de TVA normal de 20% est applicable. Le maitre d'ouvrage s'assurera auprès des professionnels du taux de TVA à appliquer en fonction de la destination des travaux.

Le choix de l'emplacement de l'unité extérieure de la pompe à chaleur pourra être discuté avec le chauffagiste afin de garantir le meilleur emplacement.

Les rénovations proposées tiennent compte des caractéristiques climatiques régionales et des habitudes de vie des occupants Toutes les puissances doivent être validées par un dimensionnement des installations de chauffage, de ventilation, d'eau chaude sanitaire par la maîtrise d'oeuvre ou l'entreprise adjudicatrice du lot concerné.

Les résultats obtenus seront représentatifs d'une application stricte des recommandations par des professionnels du bâtiment compétents, respectant les caractéristiques thermiques retenues et les règles de mise en oeuvre des matériels et matériaux choisis par le maitre d'ouvrage. Les résultats théoriques des simulations avant, après travaux ne préjugent pas des qualités de leur mise en oeuvre et des respects des règles de l'art.

2 bouquets de travaux appelés scénarios:

- Le scénario 1 est la somme des étapes du scénario 2, les travaux étant réalisés en une fois. Il permet d'atteindre le niveau rénovation performante (classe énergétique B)
- Le scénario 2 comprend deux étapes successives :

Première étape : réalisation de 2 gestes d'isolation et gain d'au moins 2 classes énergétiques et un geste sur la ventilation si besoin. Deuxième étape : travaux complémentaires pour atteindre le niveau de performance énergétique classe B.

Scénarios de travaux en un clin d'œil

Cet audit vous présente plusieurs scénarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale globale du logement (conso. en kWhEP/m²/an et émissions en kg CO₂/m²/an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
Avant travaux					
	278 9		⊕ Bon	de 1 528 € à 2 068 €	
Scénario 1 "rénovation en une f	ois" (détails. p.9)				
 Isolation des murs Installation d'un système de refroidissement Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire Remplacement du système de chauffage 	61 1 A	-78% (-218kWhEP/m²/an)	⊖ Bon	de 436 € à 590 €	≈ 24 439 €
Scénario 2 "rénovation par étap	es" (détails. p.14)				
Isolation des murs Installation d'un système de refroidissement Remplacement du système de chauffage	116 3	-58% (-163kWhEP/m²/an)	⊖ Bon	de 706 € à 954 €	≈ 21 250 €
Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire	61 1 A	-78% (-218kWhEP/m²/an)	⊖ Bon	de 436 € à 590 €	≈ 3 189 €

Scénario 1 "rénovation en une fois"

^{*}Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent évoluer entre la réalisation de l'audit et la concrétisation des travaux.

Aides nationales:

MaPrimeRenov

Aides locales:

- CEE (Certificats d'économies d'énergie) Standard
- Eco-Prêt à taux 0

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov': france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov' : https://france-renov.gouv.fr/services-france

Tel: 0 808 800 700



Détails des travaux énergétiques



Coût estimé(*TTC)

Murs

 Isolation des Murs par l'extérieur avec panneaux isolants rigides en polystyrène expansé (R> 4.4 m²K/W / surface isolée : 58,3 m²)

Isolation des murs par l'extérieur : Si un ravalement de

façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec

des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies

quand cela est possible.

Envisager prioritairement une isolation des murs par

l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques.



Mise en place d'un isolant avec une résistance de 4,4 m²k/W, pose de panneaux isolants

en polystrène expensés recouvert d'un enduit qui apporte l'étanchéité à la façade.

Cette technique peut nécessiter une autorisation d'urbanisme

 Isolation par l'extérieur des Murs en contact avec un volume non chauffé (R = 3.7m²K/W / surface isolée: 16,2 m²)

Isolation des Murs en contact avec un volume non chauffé. Mise en place d'un isolant permettant d'atteindre pour l'ensemble paroi + isolant 3.7m²k/w



climatisation

≈ €

≈ 12 450 €

Ajout d'un nouveau système de refroidissement

Production de chauffage et d'eau sanitaire

- Remplacement par un chauffe eau thermodynamique (Scop=3.8) Remplacement du chauffe-eau par un chauffe-eau thermodynamique
- PAC Air Air (Scop = 4.1)

Installation d'une pompe à chaleur air / air



A PAC Air/Air : dimensionnement : Il est impératif que le dimensionnement de la puissance soit effectué par un professionnel qualifié. Il devra prendre en compte le lieu d'habitation (climat, altitude) et les caractéristiques thermiques de la maison (isolation, déperditions, volume à chauffer).

≈ 10 990 €

En cas de sous-dimensionnement, la maison ne pourra pas être chauffée correctement par grand froid et le confort espéré ne sera pas au rendez-vous. En cas de surdimensionnement, le prix de l'installation augmente sensiblement et la durée de vie de la PAC diminue (composants trop sollicités par des cycles marche/arrêt trop fréquents).

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

PAC Air/Air : éléments séparés : il s'agit des PAC composés d'une unité extérieure (captage des calories) et d'unités intérieures (distribution de la chaleur).

- Monosplit : Pour une seule unité (chauffage d'une seule pièce)
- Multi-splits : Pour plusieurs unités. On peut parler de bi-splits, tri-splits, quadri-splits, 5 postes... Généralement, une unité extérieure peut alimenter jusqu'à 8 unités intérieures.

Détails des travaux induits	Coût estimé(*TTC)
 Post isolation par l'extérieur : Dépose et repose de descente eaux pluviales sur les façades. 	≈ 280 €
 Dépose ballon : Dépose du ballon d'eau chaude et mise en décharge. 	≈ 143€
 modification électrique pour eau chaude : Modification électrique pour installation de production d'eau chaude. 	≈ 96 €
 Electricité : Eventuelles modifications ponctuelles de l'installation électrique pour la PAC Air/air 	≈ 480 €

Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m²/an et kg CO₂/m²/an	Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
61 1 A logement correctement ventilé	-78% (-218 kWhEP/m²/an) -78% (-95 kWhEF/m²/an)	-78% (-7,2 kg CO ₂ /m²/an)	Bon	de 436 € à 590 €	≈ 24 439 €

Répartition des consommations annuelles énergétiques						
Avant travaux kWh/m²/an EP						
Après travaux kWh/m²/an EP				-78%		
		(**		(
usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	Total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	électrique41_{EP} (18_{EF})	f électrique 11 _{EP} (5 _{EF})	<pre> felectrique 1EP (EF) </pre>	∮ électrique 4 _{EP} (2 _{EF})	∮ électrique 4 _{EP} (2 _{EF})	61 _{EP} (27 _{EF})
consommation d'énergie sans déduction photovol- taïque autoconsommée						
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 288€ à 390€	de 78€ à 106€	de 8€ à 10€	de 31€ à 43€	de 31€ à 41€	de 436€ à 590€

^{*}Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

Audit énergétique / Scénario 1

p.12

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP \rightarrow énergie primaire | EF \rightarrow énergie finale (voir la définition en annexe) * Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs,pompes) sont prises en compte dans cette estimation

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le bâtiment et habitudes de vie, entretien des équipements...

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

Recommandations de l'auditeur

- Les recommandations décrites dans le présent rapport ont pour objet d'informer sur les améliorations possibles afin de rendre le bien moins énergivore. Celles-ci sont générées de manière automatique. Les résultats obtenus peuvent donc varier en fonction des matériaux, appareils et équipements mis en oeuvre. Une étude réalisée par un professionnel est recommandée.
- 🔸 Utiliser des ampoules à basse consommation. Ces ampoules consomment moins d'électricité qu'une ampoule à incandescence classique.
 - Eteindre la lumière dès que l'on quitte une pièce. Bien qu'évident, ce geste reste encore difficile à appliquer. Pourtant, 20% de l'électricité consommée en Europe sert à l'éclairage. En adoptant ce geste quotidiennement, vous pouvez réaliser de très importantes economies.
 - Faire fonctionner ses gros appareils durants les heures creuses. (four, plaque de cuisson, machine à laver, lave vaisselle... sont très energivores). Vous pouvez réaliser d'importantes économies en les utilisant durant les heures creuses. Des programmateurs peuvent vous permettre de les faire fonctionner pendant les périodes creuses.
 - Ne pas laisser les appareils électriques en veille. Les appareils possédants des veilles sont de plus en plus nombreux dans nos maisons. Si les capacités de veille s'améliorent, l'augmentation du nombre d'appareils réduit à néant les progrès techniques. Tous les appareils en veille d'une maison consomment autant d'électricité qu'un réfrigérateur. De plus, en utilisant des multiprises munies d'un interrupteur, vous pouvez couper l'ensemble des veilles d'un seul geste.
 - Ne pas placer les réfrigérateurs et congélateurs à proximité d'une source de chaleur. Et pensez également à les dégivrer tous les six mois minimum. Un dégivrage régulier vous permettra de réduire sa consommation électrique de plus de 60%.
 - Privilégier les plaques de cuisson à induction. Bien que très proches en termes de performances, les plaques de cuisson à induction sont plus économiques que les plaques en vitrocéramiques. Pour des économies d'électricité optimales, pensez à utiliser la chaleur résiduelle et éteignez vos plaques avant la fin de la cuisson.
 - Choisir des appareils électroménagers peu énergivores. Dans la mesure du possible, privilégiez les appareils possédant la classe énergétique A+, ils vous garantissent des performances énergétiques optimales.
 - Éviter de laver le linge à haute température. Une lessive à 60°C consomme environ 25% d'électricité en plus qu'un cycle à 40°C. Entre un lavage à 90°C et un à 30°C, la consommation électrique augmente de 75%.
 - Boucher et isoler le trou d'évacuation du sèche-linge, et installer un sèche-linge à condensation.
 - Débrancher son téléphone portable une fois chargé. Une fois que votre téléphone portable s'est correctement rechargé, il est inutile de le laisser brancher. Il va continuer à utiliser de l'électricité sans pour autant la stocker dans sa batterie.
- Fermer les rideaux et les volets pour conserver la chaleur pendant la nuit. Durant la nuit, la chaleur s'évacue principalement par les fenêtres. Pour lutter contre ce désagrément, descendre les volets et fermer les rideaux permet d'augmenter la barrière entre le froid de l'extérieur et la chaleur de vos pièces. Vous pourrez ainsi réduire l'électricité consommée par votre chauffage.
- Pour diminuer les sensations de parois froides, utiliser des tapis, doubles rideaux de couleurs chaudes, des revêtements muraux également de couleurs chaudes.
- Sur les vitrages, installer des voilages (attention, veiller à ne pas « emprisonner » le radiateur sous le voilage).
- Mise en place de réducteurs de débit pour la robinetterie.

Avantages de ce scénario

- économie d'énergie
- Baisse des emissions des gaz à effet de serre
- Scénario conforme à la réglementation et compatible avec les dispositifs d'aides financières pour la rénovation énergétique (à date de rendu de l'audit)

Scénario 2 "rénovation par étapes"



Première étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent évoluer entre la réalisation de l'audit et la concrétisation des travaux.

Aides nationales:

MaPrimeRenov

Aides locales:

- CEE (Certificats d'économies d'énergie) Standard
- Eco-Prêt à taux 0

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov': france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov': https://france-renov.qouv.fr/services-france-renov

T-1 - 0 000 000 700

Tel: 0 808 800 700



Détails des travaux énergétiques



Coût estimé(*TTC)

Murs

 Isolation des Murs par l'extérieur avec panneaux isolants rigides en polystyrène expansé (R> 4.4 m²K/W / surface isolée : 58,3 m²)

Isolation des murs par l'extérieur : Si un ravalement de

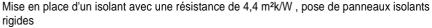
façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec

des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible.

Envisager prioritairement une isolation des murs par

l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques.

rexteneur, elle permet de li



en polystrène expensés recouvert d'un enduit qui apporte l'étanchéité à la façade.

Cette technique peut nécessiter une autorisation d'urbanisme

 Isolation par l'extérieur des Murs en contact avec un volume non chauffé (R = 3.7m²K/W / surface isolée : 16,2 m²)

Isolation des Murs en contact avec un volume non chauffé. Mise en place d'un isolant permettant d'atteindre pour l'ensemble paroi + isolant 3.7m²k/w



climatisation

≈ €

≈ 12 450 €

Ajout d'un nouveau système de refroidissement

Production de chauffage et d'eau sanitaire

PAC Air Air (Scop = 4.1)

Installation d'une pompe à chaleur air / air



PAC Air/Air : dimensionnement : Il est impératif que le dimensionnement de la puissance soit effectué par un professionnel qualifié. Il devra prendre en compte le lieu d'habitation (climat, altitude) et les caractéristiques thermiques de la maison (isolation, déperditions, volume à chauffer).

≈ 8 040 €

En cas de sous-dimensionnement, la maison ne pourra pas être chauffée correctement par grand froid et le confort espéré ne sera pas au rendez-vous. En cas de surdimensionnement,

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

le prix de l'installation augmente sensiblement et la durée de vie de la PAC diminue (composants trop sollicités par des cycles marche/arrêt trop fréquents).

PAC Air/Air : éléments séparés : il s'agit des PAC composés d'une unité extérieure (captage des calories) et d'unités intérieures (distribution de la chaleur).

- Monosplit : Pour une seule unité (chauffage d'une seule pièce)

(-71 kWhEF/m²/an)

- Multi-splits : Pour plusieurs unités. On peut parler de bi-splits, tri-splits, quadri-splits, 5 postes... Généralement, une unité extérieure peut alimenter jusqu'à 8 unités intérieures.

X

Détails des travaux induits



Coût estimé(*TTC)

- Post isolation par l'extérieur : Dépose et repose de descente eaux pluviales sur les façades.
- ≈ 280 €
- Electricité : Eventuelles modifications ponctuelles de l'installation électrique pour la PAC Air/air

≈ 480 €

Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m²/an et kg COJ/m²/an						
116 3						
logement correctement ventilé						

Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
-58% (-163 kWhEP/m²/an) -58%	-61% (-5,6 kg CO ₂ /m²/an)	⊖ Bon	de 706 € à 954 €	≈ 21 250 €

Répartition des consommations annuelles énergétiques **Avant travaux** kWh/m²/an EP Après l'étape 1 -58% kWh/m²/an EP chauffage refroidissement éclairage auxiliaires eau chaude Total usage électrique électrique électrique électrique électrique consommation d'énergie (kWh/m²/an) 41EP (18EF) 65EP (28EF) **1**EP (EF) 4EP (2EF) 4EP (2EF) 116EP (51EF) consommation d'énergie sans déduction photovoltaïque autoconsommée frais annuels d'énergie de 706€ à de 27€ à 37€ de 252€ à 340€ de 6€ à 8€ de 26€ à 36€ de 394€ à 534€ (fourchette d'estimation*) 954€

^{*}Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

Audit énergétique / Scénario 2 / Etape 1

p.16

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

 $EP \rightarrow$ énergie primaire | $EF \rightarrow$ énergie finale (voir la définition en annexe) * Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs,pompes) sont prises en compte dans cette estimation

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le bâtiment et habitudes de vie, entretien des équipements...

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage



Deuxième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent évoluer entre la réalisation de l'audit et la concrétisation des travaux.

Aides nationales:

MaPrimeRenov'

Aides locales:

- CEE (Certificats d'économies d'énergie) Standard
- Eco-Prêt à taux 0

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov': france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov': https://france-renov.gouv.fr/services-france-renov

T-1 - 0 000 000 700

Tel: 0 808 800 700



Détails des travaux énergétiques



Coût estimé(*TTC)



Production de chauffage et d'eau sanitaire

Remplacement par un chauffe eau thermodynamique (Scop=3.8)
 Remplacement du chauffe-eau par un chauffe-eau thermodynamique

≈ 2 950 €



Détails des travaux induits



Coût estimé(*TTC)

Dépose ballon : Dépose du ballon d'eau chaude et mise en décharge.

≈ 143 €

 modification électrique pour eau chaude : Modification électrique pour installation de production d'eau chaude.

≈ 96 €

Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m²/an et kg CO₂/m²/an	Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
61 1 A logement correctement ventilé	-78% (-218 kWhEP/m²/an) -78% (-95 kWhEF/m²/an)	-78% (-7,2 kg CO₂/m²/an)	Bon	de 436 € à 590 €	≈ 3 189€

^{*}Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

590€

Répartition des consommations annuelles énergétiques **Avant travaux** kWh/m²/an EP Après l'étape 1 -58% kWh/m²/an EP Après l'étape 2 -78% kWh/m²/an EP chauffage refroidissement éclairage auxiliaires usage eau chaude Total électrique électrique électrique électrique consommation électrique d'énergie (kWh/m²/an) 41EP (18EF) **11**EP (5EF) **1**EP (EF) 4EP (2EF) 4EP (2EF) 61EP (27EF) consommation d'énergie sans déduction photovoltaïque autoconsommée frais annuels d'énergie de 436€ à de 288€ à 390€ de 8€ à 10€ de 31€ à 43€ de 31€ à 41€ de 78€ à 106€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

 $EP \rightarrow$ énergie primaire | $EF \rightarrow$ énergie finale (voir la définition en annexe) * Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

(fourchette d'estimation*)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le bâtiment et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations de l'auditeur

- Les recommandations décrites dans le présent rapport ont pour objet d'informer sur les améliorations possibles afin de rendre le bien moins énergivore. Celles-ci sont générées de manière automatique. Les résultats obtenus peuvent donc varier en fonction des matériaux, appareils et équipements mis en oeuvre. Une étude réalisée par un professionnel est recommandée.
- Les travaux entrainant des modifications architecturales et des modifications de l'aspect extérieur du bâtiment doivent respecter les réglements d'urbanisme en vigueur à la date des travaux. Il est nécessaire de faire une demande d'autorisation préalable ou de permis de construire auprès de l'autorité compétente, avant le commencement de ces travaux. Liste exhaustive des travaux concernés: isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries....
- Utiliser des ampoules à basse consommation. Ces ampoules consomment moins d'électricité qu'une ampoule à incandescence classique.
 - Eteindre la lumière dès que l'on quitte une pièce. Bien qu'évident, ce geste reste encore difficile à appliquer. Pourtant, 20% de l'électricité consommée en Europe sert à l'éclairage. En adoptant ce geste quotidiennement, vous pouvez réaliser de très importantes economies.
 - Faire fonctionner ses gros appareils durants les heures creuses. (four, plaque de cuisson, machine à laver, lave vaisselle... sont très energivores). Vous pouvez réaliser d'importantes économies en les utilisant durant les heures creuses. Des programmateurs peuvent vous permettre de les faire fonctionner pendant les périodes creuses.
 - Ne pas laisser les appareils électriques en veille. Les appareils possédants des veilles sont de plus en plus nombreux dans nos maisons. Si les capacités de veille s'améliorent, l'augmentation du nombre d'appareils réduit à néant les progrès techniques. Tous les appareils en veille d'une maison consomment autant d'électricité qu'un réfrigérateur. De plus, en utilisant des multiprises munies d'un interrupteur, vous pouvez couper l'ensemble des veilles d'un seul geste.
 - Ne pas placer les réfrigérateurs et congélateurs à proximité d'une source de chaleur. Et pensez également à les dégivrer tous les six mois minimum. Un dégivrage régulier vous permettra de réduire sa consommation électrique de plus de 60%.
 - Privilégier les plaques de cuisson à induction. Bien que très proches en termes de performances, les plaques de cuisson à induction sont plus économiques que les plaques en vitrocéramiques. Pour des économies d'électricité optimales, pensez à utiliser la chaleur résiduelle et éteignez vos plaques avant la fin de la cuisson.
 - Choisir des appareils électroménagers peu énergivores. Dans la mesure du possible, privilégiez les appareils possédant la classe énergétique A+, ils vous garantissent des performances énergétiques optimales.
 - Éviter de laver le linge à haute température. Une lessive à 60°C consomme environ 25% d'électricité en plus qu'un cycle à 40°C. Entre un lavage à 90°C et un à 30°C, la consommation électrique augmente de 75%.
 - Boucher et isoler le trou d'évacuation du sèche-linge, et installer un sèche-linge à condensation.
 - Débrancher son téléphone portable une fois chargé. Une fois que votre téléphone portable s'est correctement rechargé, il est inutile de le laisser brancher. Il va continuer à utiliser de l'électricité sans pour autant la stocker dans sa batterie.
- Fermer les rideaux et les volets pour conserver la chaleur pendant la nuit. Durant la nuit, la chaleur s'évacue principalement par les fenêtres. Pour lutter contre ce désagrément, descendre les volets et fermer les rideaux permet d'augmenter la barrière entre le froid de l'extérieur et la chaleur de vos pièces. Vous pourrez ainsi réduire l'électricité consommée par votre chauffage.
- Pour diminuer les sensations de parois froides, utiliser des tapis, doubles rideaux de couleurs chaudes, des revêtements mura ux également de couleurs chaudes.
- Sur les vitrages, installer des voilages (attention, veiller à ne pas « emprisonner » le radiateur sous le voilage).
- Mise en place de réducteurs de débit pour la robinetterie.
- Systèmes thermodynamiques (PAC): Entretien par un professionnel à consigner dans un carnet d'entretien obligatoire: Contrôle d'étanchéité annuel du circuit frigorifique - Nettoyage régulier des filtres sur circuits hydrauliques - Nettoyage de l'échangeur - Vérification des pressions et des sécurités - Vérification du fluide caloporteur - Vérification de l'état de l'eau dans le plancher chauffant - Vérification des connexions et tensions électriques - Suivi des prescriptions du fabricant.

Avantages de ce scénario

- Amélioration du confort d'été
- économie d'énergie
- Baisse des emissions des gaz à effet de serre
- Scénario en une fois pour optimiser le traitement des interfaces entres les lots et diminuer les éventuels travaux de reprise.
- Scénario conforme à la réglementation et compatible avec les dispositifs d'aides financières pour la rénovation énergétique (à date de rendu de l'audit)
- Isolation complète du bâtiment pour diminuer les consommations de chauffage

Vos projets et la rénovation énergétique

Isolation des murs par l'extérieur

Remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur air/air

Remplacement du systeme de production d'eau chaude sanitaire par un chauffe eau thermodynamique

Traitement des interfaces

Le traitement des interfaces entre les postes de travaux lors d'une rénovation énergétique revêt une importance cruciale. Ces points de jonction entre différents éléments structurels, tels que les murs, les planchers et les fenêtres, jouent un rôle déterminant dans l'efficacité énergétique et le confort thermique du bâtiment.

Une réflexion sur l'ensemble des lots de travaux permet d'éviter les impasses de rénovation, de s'assurer de la gestion appropriée des interfaces pour minimiser les ponts thermiques et d'assurer l'étanchéité a l'air. Cette réflexion permet de réduire les pertes d'énergie et d'assurer le respect des bonnes pratiques pour faire face au problème d'humidité, afin d'assurer une bonne qualité de l'air intérieur et à la préservation de la santé des occupants.

Vous pouvez consulter le guide réalisé par l'ADEME, <u>Travaux par étapes : les points de vigilance</u>. Ce guide fournit des conseils pertinents pour garantir un traitement efficace des interfaces entre 2 lots de travaux réalisés non simultanément sur le chantier, dans une démarche de rénovation performante.

https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5492-travaux-par-etapes-les-points-de-vigilance.html

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
éclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
chauffe-eau	En cas d'inoccupation de plus d'une semaine, arrêter le ballon et faire une remise à température à plus de 60°C avant usage (légionelle). Utiliser une programmateur pour le faire fonctionner uniquement en heures creuses Vérifier la température d'eau du ballon (55°C -60°C) pour éviter le risque de développement de la légionelle (en dessous de 50°C).
ventilation	La ventilation mécanique ne doit jamais être arrêtée. Ne jamais boucher les entrées d'air Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel.

Les principales phases du parcours de rénovation énergétique

1

Définition du projet de rénovation

- → Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
- → Inspirez-vous des propositions de travaux détaillées dans ce document.
- Mon accompagnateur Rénov' assure un accompagnement adapté et personnalisé des ménages afin de renforcer la qualité et l'efficacité des travaux de rénovation énergétique qu'ils engagent. Les ménages doivent obligatoirement avoir recours à MAR' agréé par l'Anah (ou ses délégation) pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours accompagné.



Identifiez l'Accompagnateur Rénov' le plus proche de chez

https://france-renov.gouv.fr/annuairesprofessionnels/mon-accompagnateur-renov



Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov. Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous:

france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

3

Demande d'aides financières

- → MaPrimeRénov' et les aides CEE sont les principales aides à la rénovation énergétique, calculées en fonction de vos revenus et des types de travaux réalisés
- → Il existe d'autres aides en fonction de votre situation.
- → Une fois que vous recevez la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.



Estimez les aides auxquelles vous avez droit sur le Simulateur Rénov':

https://france-renov.gouv.fr/aides/simulation#/

Créez votre compte MaPrimeRénov' : maprimerenov.gouv.fr/prweb





Vous pouvez également faire une demande d'éco-Prêt à Taux Zéro. Retrouvez la liste des banques qui le proposent ici :

www2.sgfgas.fr/etablissements-affilies





2

Recherche des professionnels et demandes de devis

- → Un conseiller France Rénov' peut vous orienter vers des professionnels compétents tout au long de votre projet de rénovation.
- → Pour trouver un artisan ou une entreprise, demandez à vos proches et regardez les avis laissés sur internet.
- → Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- → Lorsque vous avez reçu des devis, vous pouvez lancer vos demandes d'aides. Ne signez pas des devis avant de l'avoir fait.



Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

Trouvez votre professionnel ici:

france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

4

Lancement et réalisation des travaux après dépôt de votre dossier d'aides

- → Lancement et suivi des travaux.
- → Lorsque le chantier est important, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre (architecte ou bureau d'études techniques) dès le début de votre projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents corps d'état.
- → Si vous ne faîtes pas appel à une maitrise d'œuvre, nous vous conseillons de rassembler au moins une fois l'ensemble des artisans pour qu'ils se rencontrent et se coordonnent dans la réalisation des travaux.



Réception des travaux

- → A la réception, les travaux doivent être terminés. Ne réceptionnez pas des travaux avant d'avoir vérifié que ceux-ci sont correctement exécutés.
- → Lorsque les travaux sont terminés, transmettez les factures sur votre espaces MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement. Faites de même pour les autres aides sollicitées.



Si vous ne faites pas appel à une maîtrise d'œuvre, pour pouvez-vous aider de fichier de réception de travaux standardisées, par exemple celles du programme Profeel:

https://programmeprofeel.fr/ressources/28-fichespratiques-pour-faciliter-la-reception-de-vos-travaux/

Lexique et définitions

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est en principe un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre la classe A ou B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire).

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective.

Neutralité carbone

La neutralité carbone vise à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO2, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Énergie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Énergie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'énergie primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Photovoltaïque autoconsommée

L'autoconsommation photovoltaïque consiste à consommer sa propre production d'électricité solaire. Elle permet donc d'utiliser une énergie locale et abondante.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Déperditions thermiques

Les déperditions thermiques d'un bâtiment désignent la perte de chaleur à travers ses parois et par les échanges d'air avec l'extérieur.

Leur ampleur peut être estimée par le calcul d'un coefficient de déperditions thermiques, comparé à une valeur de référence pour le bâtiment.

De faibles déperditions thermiques permettent de limiter fortement les besoins de chauffage.

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Label BBC Rénovation

Label de performance énergétique de référence en rénovation. Les bâtiments atteignant le niveau BBC ont de faibles besoins énergétiques et émettent peu de gaz à effet de serre.

C'est la performance, inscrite dans la loi, que chaque bâtiment doit viser d'ici à 2050.

Pathologie

Analyse des symptômes, des causes et des remèdes à apporter aux ouvrages qui présentent des désordres.

Lexique et définitions

Surface de référence (et surface habitable)

La surface prise en compte pour l'établissement de l'audit est la surface de référence du bâtiment. Cette surface est la surface habitable du bâtiment, à laquelle il est ajoutée les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des pièces transformées en pièces de vie.

La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas non chauffées, volumes vitrés prévus à l'article R.155-1 du code de la construction et de l'habitation, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Neutralité carbone

La neutralité carbone consiste à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Elle constitue l'objectif visé par les Accords de Paris sur le Climat à l'horizon 2050. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO2, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective. (décret n°2022-510 du 8 avril 2022)

Système de pilotage

Le pilotage est un ensemble de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle dans votre logement. Ils permettent de limiter et d'optimiser les consommations d'énergie au sein de votre logement et de réduire ainsi l'empreinte carbone tout en garantissant le confort et le bien-être des usagers. Ces dispositifs associent le pilotage de l'énergie, des protections mobiles, des ouvrants et la détection des risques techniques.

Déperdition de chaleur

Perte de chaleur du bâtiment

DPE

Le Diagnostic de performance energétique (DPE) est un document qui vise prinvipalement à évaluer le niveau de performance de votre logement, à travers l'estimation de sa consommation conventionnelle en énergie et ses émissions associées de gaz à effet de serre.

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre a minima la classe B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire). Par dérogation, dans le cas de bâtiments présentant des caractéristiques architecturales ou patrimoniales, la rénovation énergétique performante correspond alors au saut de 2 classe DPE et au traitement des 6 postes de travaux précités. (17° bis de l'article L. 111-1 du CCH).

Energie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Lexique et définitions

Energie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'Énergie Primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Chauffe eau thermodynamique

Cet équipement permet de produire de l'eau chaude sanitaire pour votre maison , avec un fonctionnement plus économe en énergie que les chauffe-eau traditionnels. Il récupère les calories présentes dans l'air pour réchauffer un liquide caloporteur. Ce fluide restitue ensuite la chaleur collectée au ballon d'eau pour produire de l'eau chaude sanitaire.

PAC air/air

Equipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air extérieur pour les restituer à l'intérieur de votre logement en diffusant de l'air chaud. L'air est diffusé par les ventilo-convecteurs.

ITI

Dans le but de réduire les déperditions de chaleur, l'isolation des murs par l'intérieur consiste à appliquer un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, ...) sur les parois intérieures du bâtiment, en veillant à éviter les ponts thermiques (points d'interruption de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois intérieures du logement).

Fiche technique du logement

Cette fiche technique liste les caractéristiques techniques du bâtiment ou de la partie de bâtiment audité renseignées par l'auditeur pour obtenir les résultats présentés dans la partie état initial de ce document.

origine de la donnée

Référence du logiciel validé : AnalysImmo DPE 2021 4.1.1

Référence de l'audit : A25860074852F

Identifiant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : AW394/398/413/415-

Méthode de calcul : **3CL-DPE 2021**Date de visite du bien : **05/03/2025**

donnée d'entrée

Ouest

Matériau mur

Justificatifs fournis pour établir l'audit : Documents techniques

valeur renseignée

	donnée à entrée		origin	e de la dofffiee	valeur renseignee
	Département				86 - Vienne
(0	Altitude		*	donnée en ligne	82
<u>ité</u>	Type de bien		ρ	observée ou mesurée	Maison Individuelle
généralités	Année de construction		≈	valeur estimée	1980
şné	Surface de référence du logement		ρ	observée ou mesurée	70,14
Ö	Nombre de niveau	x du logement	ρ	observée ou mesurée	1
	Hauteur moyenne	Hauteur moyenne sous plafond		observée ou mesurée	2,48
	ما مساله ما المسالة		11	us de la desarée	lana anna ainm fa
	donnée d'entrée		_	ne de la donnée	valeur renseignée
		Surface		observée ou mesurée	11,49 m²
		Matériau mur	٩	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
		Epaisseur mur	ρ	observée ou mesurée	20 cm
		Isolation : oui / non / inconnue	۵	observée ou mesurée	Oui
	Mur extérieur Sud	Epaisseur isolant	\wp	observée ou mesurée	6 cm
		Bâtiment construit en matériaux anciens	۵	observée ou mesurée	Non
		Inertie	ρ	observée ou mesurée	Lourde
		Type d'adjacence	ρ	observée ou mesurée	Extérieur
		Doublage	ρ	observée ou mesurée	absence de doublage
be		Orientation	ρ	observée ou mesurée	Sud
enveloppe		Surface	P	observée ou mesurée	10,85 m ²
Ve		Matériau mur	ρ	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
en		Epaisseur mur	\wp	observée ou mesurée	20 cm
		Isolation : oui / non / inconnue	P	observée ou mesurée	Oui
	Mur extérieur	Epaisseur isolant	P	observée ou mesurée	6 cm
	Nord	Bâtiment construit en matériaux anciens	ρ	observée ou mesurée	Non
		Inertie	ρ	observée ou mesurée	Lourde
		Type d'adjacence	ρ	observée ou mesurée	Extérieur
		Doublage	ρ	observée ou mesurée	absence de doublage
		Orientation	ρ	observée ou mesurée	Nord
	Mur extérieur	Surface	ρ	observée ou mesurée	9,42 m²

Q

observée ou mesurée

Blocs de béton creux

donnée d'entrée		origin	e de la donnée	valeur renseignée
	Epaisseur mur	ρ	observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	P	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	۵	observée ou mesurée	6 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	ρ	observée ou mesurée	Non
	Inertie	ρ	observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	٥	observée ou mesurée	Extérieur
	Doublage	2	observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	2	observée ou mesurée	Ouest
	Surface	۵	observée ou mesurée	26,6 m ²
	Matériau mur	2	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
		2	-	
	Epaisseur mur		observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	2	observée ou mesurée	Oui
Mur extérieur Est	Epaisseur isolant Bâtiment construit en matériaux	<u> </u>	observée ou mesurée	6 cm
	anciens	ρ	observée ou mesurée	Non
	Inertie	ρ.	observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	ρ.	observée ou mesurée	Extérieur
	Doublage	ρ	observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	\wp	observée ou mesurée	Est
	Surface	۵	observée ou mesurée	16,19 m²
	Matériau mur	ρ	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	\wp	observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	\wp	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	P	observée ou mesurée	6 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	۵	observée ou mesurée	Non
Mur sur Garage	Inertie	۵	observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	ρ	observée ou mesurée	Garage
	Surface Aiu	P	observée ou mesurée	31,14 m²
	Surface Aue	P	observée ou mesurée	56,88 m²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	₽	document fourni	Oui
	Doublage	<u>_</u>	observée ou mesurée	absence de doublage
	Orientation	<u>,</u>	observée ou mesurée	Ouest
	Surface	2	observée ou mesurée	70,14 m²
	Type	2	observée ou mesurée	Plaques de plâtre
	Isolation : oui / non / inconnue	2	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	<u>~</u>	document fourni	40 cm
Plafond	Inertie	ρ	observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	$\frac{2}{2}$	observée ou mesurée	Combles perdus
-				<u> </u>
	Type d'adjacence	2	observée ou mesurée	70,14 m²
	Surface Aue	2	observée ou mesurée	91,18 m ²

donnée d'entrée		origin	e de la donnée	valeur renseignée
	Etat isolation des parois du local non chauffé	<u></u>	document fourni	Non
	Surface	P	observée ou mesurée	70,14 m²
	Type de plancher bas	۵	observée ou mesurée	Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	۵	observée ou mesurée	Non
Plancher	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous- sol non chauffé	ρ	observée ou mesurée	36,44 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	۵	observée ou mesurée	70,14 m²
	Inertie	P	observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	\mathcal{Q}	observée ou mesurée	Terre-plein
	Surface de baies	P	observée ou mesurée	3,6 m²
	Type de vitrage	Q	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	ρ	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	ρ	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	ρ	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	P	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	P	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	P	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
enêtre 1	Positionnement de la menuiserie	ρ	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	P	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	۵	observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier ≤ 12m
	Orientation des baies	۵	observée ou mesurée	Nord
	Type de masque proches	P	observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	ρ	observée ou mesurée	Oui
	Type d'adjacence	P	observée ou mesurée	Extérieur
	Surface de baies	P	observée ou mesurée	0,48 m²
	Type de vitrage	ρ	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	P	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	P	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	ρ	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	ρ	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	<u>,</u>	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
enêtre 2	Type menuiserie	<u> </u>	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	٥	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	2	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	2	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	2	observée ou mesurée	Est
	Type de masque proches	<u> </u>	observée ou mesurée	Absence de masque proche
	. ypo do masque proches			

donnée d'entrée		origin	e de la donnée	valeur renseignée
	Hauteur moyenne α, β	ρ	observée ou mesurée	(Latéral ouest , 22,5)
	Présence de joints	P	observée ou mesurée	Oui
	Type d'adjacence	ρ	observée ou mesurée	Extérieur
	Surface de baies	ρ	observée ou mesurée	3,6 m²
	Type de vitrage	ρ	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	ρ	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	ρ	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	ρ	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	ρ	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	ρ	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	ρ	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Fenêtre 3	Positionnement de la menuiserie	ρ.	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	ρ.	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	ρ	observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier ≤ 12m
	Orientation des baies	ρ	observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	ρ.	observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ.	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne α, β	ρ	observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 45)
	Présence de joints	ρ	observée ou mesurée	Oui
	Type d'adjacence	ρ.	observée ou mesurée	Extérieur
	Surface de baies	ρ.	observée ou mesurée	3,01 m ²
	Type de vitrage	ρ	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	ρ	observée ou mesurée	- 16 mm
	Présence couche peu émissive	ρ	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	ρ	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	ρ.	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	ρ	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	ρ.	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Fenêtre 4	Positionnement de la menuiserie	ρ	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	ρ	observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type volets	ρ	observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier ≤ 12m
	Orientation des baies	ρ	observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	ρ	observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne α, β	- ρ	observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Latéral ouest , 45)
	Présence de joints	ρ	observée ou mesurée	Oui
	Type d'adjacence	ρ	observée ou mesurée	Extérieur
	Type de porte	ρ	observée ou mesurée	Porte isolée avec double vitrage
Porte d'entrée	Surface	ρ.	observée ou mesurée	3,66 m ²

donnée d'entrée		origin	e de la donnée	valeur renseignée
	Présence de joints	\wp	observée ou mesurée	Oui
	Type d'adjacence	ρ	observée ou mesurée	Extérieur
	Type de porte	\wp	observée ou mesurée	Porte opaque pleine isolée
Davis Carana	Surface	Q	observée ou mesurée	1,54 m²
Porte Garage	Présence de joints	ρ	observée ou mesurée	Oui
	Type d'adjacence	ρ	observée ou mesurée	Garage
	Type de pont thermique	P	observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Plancher Mur extérieur Sud	Type isolation	۵	observée ou mesurée	Mur extérieur Sud : ITI
exterieur ouu	Longueur du pont thermique	ρ	observée ou mesurée	7,3 m
11.6.1	Type de pont thermique	ρ	observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Plancher Mur extérieur Nord	Type isolation	ρ	observée ou mesurée	Mur extérieur Nord : ITI
exterieur Noru	Longueur du pont thermique	Ω	observée ou mesurée	7,3 m
	Type de pont thermique	ρ	observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Plancher Mur	Type isolation	ρ	observée ou mesurée	Mur extérieur Ouest : ITI
extérieur Ouest	Longueur du pont thermique	ρ	observée ou mesurée	3,8 m
	Type de pont thermique	۵	observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Plancher Mur	Type isolation	۵	observée ou mesurée	Mur extérieur Est : ITI
extérieur Est	Longueur du pont thermique	\wp	observée ou mesurée	10,92 m
	Type de pont thermique	ρ	observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Linéaire Plancher Mur sur	Type isolation	ρ	observée ou mesurée	Mur sur Garage: ITI
Garage	Longueur du pont thermique	ρ	observée ou mesurée	7,15 m
	Type de pont thermique	۵	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	ρ	observée ou mesurée	ITI
Linéaire Fenêtre	Longueur du pont thermique	۵	observée ou mesurée	10,8 m
1 Mur extérieur Nord	Largeur du dormant menuiserie Lp	۵	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	ρ	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	P	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	ρ	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	ρ	observée ou mesurée	ІТІ
Linéaire Fenêtre	Longueur du pont thermique	ρ	observée ou mesurée	2,8 m
2 Mur extérieur Est	Largeur du dormant menuiserie Lp	P	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	\wp	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	ρ	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	ρ	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	ρ	observée ou mesurée	П
Linéaire Fenêtre	Longueur du pont thermique	ρ	observée ou mesurée	10,8 m
3 Mur extérieur Sud	Largeur du dormant menuiserie Lp	ρ	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	ρ	observée ou mesurée	Non
-	Position menuiseries	ρ	observée ou mesurée	Nu intérieur

Ту				
	pe de pont thermique	\wp	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Ту	pe isolation	ρ	observée ou mesurée	ІТІ
Linéaire Fenêtre Lo	ongueur du pont thermique	ρ	observée ou mesurée	5,7 m
	argeur du dormant menuiserie Lp	ρ	observée ou mesurée	5 cm
Re	etour isolation autour menuiserie	ρ	observée ou mesurée	Non
Po	osition menuiseries	ρ	observée ou mesurée	Nu intérieur
Ту	pe de pont thermique	2	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Ту	pe isolation	2	observée ou mesurée	ІТІ
Linéaire Porte Lo	ongueur du pont thermique	P	observée ou mesurée	6 m
	argeur du dormant menuiserie Lp	ρ	observée ou mesurée	5 cm
Re	etour isolation autour menuiserie	ρ	observée ou mesurée	Non
Po	osition menuiseries	2	observée ou mesurée	Nu intérieur
Ту	pe de pont thermique	2	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Ту	pe isolation	\wp	observée ou mesurée	ІТІ
	ongueur du pont thermique	P	observée ou mesurée	4,85 m
Garage Mur sur Garage La	argeur du dormant menuiserie Lp	P	observée ou mesurée	5 cm
Re	etour isolation autour menuiserie	۵	observée ou mesurée	Non
Po	osition menuiseries	ρ	observée ou mesurée	Nu intérieur

Tyl Su An En Convecteur	pe d'installation de chauffage pe générateur rface chauffée née d'installation ergie utilisée ésence d'une ventouse	ρ ρ ρ	observée ou mesurée observée ou mesurée observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire Convecteur électrique NF**
Su An En Convecteur	uface chauffée unée d'installation uergie utilisée	۵	-	
Su An En Convecteur	uface chauffée unée d'installation uergie utilisée	ρ	ohservée ou mesurée	
En Pre	ergie utilisée	Ω	observed ou mesured	8,39 m²
Convecteur			observée ou mesurée	2005
Convecteur électrique NF**	ásanca d'una vantausa	ρ	observée ou mesurée	Electricité
électrique NF**	esence a une ventouse	۵	observée ou mesurée	Non
	ésence d'une veilleuse	۵	observée ou mesurée	Non
Ту	pe émetteur	P	observée ou mesurée	Convecteur électrique NF**
Su	rface chauffée par émetteur	P	observée ou mesurée	8,39 m²
Ту	pe de chauffage	P	observée ou mesurée	Divisé
 Eq	uipement d'intermittence	ρ	observée ou mesurée	Absent
Pr	ésence de comptage	P	observée ou mesurée	Non
Ту	pe d'installation de chauffage	ρ	observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
Ту	pe générateur	P	observée ou mesurée	Convecteur électrique NFC
Su	rface chauffée	ρ	observée ou mesurée	39,83 m²
An	née d'installation	ρ	observée ou mesurée	1999
En	ergie utilisée	ρ	observée ou mesurée	Electricité
Pre Convecteur	ésence d'une ventouse	P	observée ou mesurée	Non
électrique NFC	ésence d'une veilleuse	ρ	observée ou mesurée	Non
Ту	pe émetteur	Q	observée ou mesurée	Convecteur électrique NFC
Su	rface chauffée par émetteur	P	observée ou mesurée	39,83 m²
Ту	pe de chauffage	P	observée ou mesurée	Divisé
Eq	uipement d'intermittence	ρ	observée ou mesurée	Absent
Pro	ésence de comptage	P	observée ou mesurée	Non
Ту	pe d'installation de chauffage	P	observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
Ту	pe générateur	P	observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NFC
Su	rface chauffée	P	observée ou mesurée	21,92 m²
An	née d'installation	۵	observée ou mesurée	2006
En	ergie utilisée	۵	observée ou mesurée	Electricité
	ésence d'une ventouse	P	observée ou mesurée	Non
rayonnant électrique NFC Pre	ésence d'une veilleuse	۵	observée ou mesurée	Non
Ту	pe émetteur	P	observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NFC
Su	rface chauffée par émetteur	P	observée ou mesurée	21,92 m²
Ту	pe de chauffage	P	observée ou mesurée	Divisé
Eq	uipement d'intermittence	P	observée ou mesurée	Absent
Pro	ésence de comptage	P	observée ou mesurée	Non
-	pe générateur	P	observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique
	née installation	P	observée ou mesurée	2020
Electrique — En	ergie utilisée	P	observée ou mesurée	Electricité

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
	Type production ECS	\bigcirc	observée ou mesurée	Individuel
	Bouclage / Traçage	P	observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	P	observée ou mesurée	Non
	Production en volume habitable	Q	observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	ρ	observée ou mesurée	200 L
	Type de ballon	ρ	observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	ρ	observée ou mesurée	B ou 2 étoiles
	Type de ventilation	P	observée ou mesurée	VMC SF Hygro B après 2012
V411-41	Année installation	<u>ବ</u>	document fourni	2021
Ventilation	Plusieurs façades exposées	Q	observée ou mesurée	Oui
	Menuiseries avec joints	ρ	observée ou mesurée	Oui

Annexe - Plans ou croquis

Chambre of 1 Chambre of 2 RDC